



Le Fer Solidaire

26 mars 2009 : Elections au C.E.R. de la Région de Lyon (ou Rhône-Alpes ?)

Soyez «responsables»,...

SUD Rail est devenue la deuxième organisation syndicale en 10 ans, mais cela n'empêche pas certains, responsables politiques ou patronaux, comme syndicaux, de continuer à nous calomnier, comme aux premiers jours. Nous ne serions que des « jusqu'au-boutistes irresponsables ».

Au CER de Lyon, comme dans toutes les instances où SUD-Rail représente et défend les Cheminot-e-s, nous avons toujours pris nos responsabilités et nous continuerons à le faire.

Pour beaucoup de cheminot-e-s, le Comité d'Etablissement Régional est surtout synonyme d'activités sociales et de vacances. Un autre aspect, tout aussi important, est son rôle économique.

Tous les mois, se tient une séance plénière au cours de laquelle la direction présente des dossiers concernant les grandes évolutions de l'entreprise, que ce soit au niveau des métiers, des établissements ou de la politique suivie par la SNCF.

Au cours de ces trois dernières années, les réorganisations, restructurations, fusions d'établissements, ... se sont succédées.

Réorganisation du Fret et création de la Direction Fret Sud Est, fermeture de Ligne Directe, de l'atelier essieux d'Oullins et mise en place de PLI, création des UP Traction de Part-Dieu et Perrache, mise en place du cadencement, transfert à Naviland de l'activité du combiné sur Vénissieux, création d'Infrarail, fusion d'EVEN et SPRC, création du CMGA et du CSP, ...



Et de nouvelles étapes d'éclatement de la SNCF sont d'ores et déjà en préparation !

Nous pouvons et devons stopper cette spirale infernale : le service public, nos salaires, nos emplois et nos conditions de travail ne doivent pas être sacrifiés sur l'autel de la rentabilité !

Seul un vote massif pour les listes SUD-Rail peut changer la donne !

Le jeudi 26 mars 2009, vous aurez l'occasion d'envoyer un message clair à la direction et au gouvernement en nous donnant, par votre vote, les moyens de continuer à vous informer et à vous défendre.

... votez SUD-Rail !

Comme toutes celles et tous ceux qui ont compris que la démocratie syndicale et la défense du service public ferroviaire sont au coeur de notre engagement syndical.

Titulaires

Liste CE Exécution

Suppléants



**Denis
MINNEBOO**

ET Rhône Loire

1

**Alain
CAMBI**

ET Rhône Loire



**François
LAMOUR**

Technicentre Oullins

2

**Olivier
RECOUVREUR**

ECT



**Lydia
MANINI**

EEV Lyon

3

**Christophe
KHENICHE**

EV Logistique



**Stéphane
BOULADE**

ECT

4

**Isabelle
COSNIER**

EEV Lyon



**Dominique
LARNAUD**

ET Lyon Mouche

5

**Patrick
MONDON**

Technicentre Lyon



**Christian
PADEL**

EVEN Lyon Sud Loire

6

**Frédéric
MALLET**

ET Rhône Loire



**Michel
DE PEREYRAS**

EEX Drôme Ardèche

7

**Jean-Louis
DI GIORGIO**

EVEN Lyon Nord



Pour
nos
salaires

Parce que
c'est le seul
syndicat à
avoir défendu
nos retraites



Pour sauver
notre statut



Titulaires

Liste CE Maitrise

Suppléants



**Sébastien
GILLET**

EVEN Lyon Nord

1

**Catherine
SAVEY**

Direction Régionale



**Philippe
SOUBEYRAND**

ECT

2

**Sabine
BOSCOUZAREIX**

EEV Lyon



**Jean-Luc
BOUVIER**

EVEN Lyon Nord

3

**Marie Josèphe
MARQUES**

EEX St Etienne Loire



**Hayet
DIAZ**

Technicentre de Lyon

4

**Serge
VALLOT**

EEV Lyon



Titulaires

Liste CE Cadre

Suppléants



**Jean-François
BARRUYER**

EEV Lyon

1

**Gilles
DI BATTISTA**

EEX St Etienne Loire



**Vivian
FERY**

Direction Régionale

2

**Gérald
MOTZ**

EVEN Lyon Nord



C'est à la SNCF de prendre en charge la restauration des cheminots

Ce n'est pas le rôle des syndicats de trainer des casseroles !!!

Les restaurants d'entreprises ponctionnent fortement le budget de notre CER (1 100 000 € budgétisé en 2009) et ne répondent pas à des critères culturels et sociaux. Tous les cheminots ne bénéficient pas des cantines.

SUD Rail revendique le financement par la SNCF du chèque restaurant, la réintégration des cantines au sein de l'entreprise et l'intégration des salariés du CER au sein de la SNCF.

Certains syndicats veulent jouer aux patrons et se vantent d'être de bons «gestionnaires». Mais quand ils préconisent la mise en place **des tickets restaurants financés par notre CER !?**, ils n'ont même pas pris la peine de calculer que **cela pourrait coûter près de 7 millions d'euros !!!**

(ex : 4 € de subvention pour les 8700 cheminot-e-s de la région de Lyon x 200 jours de travail en moyenne : $4 \times 8700 \times 200 = 6\,960\,000$ €) alors que **le budget total pour les activités sociales n'est que de 4 millions d'euros ! (budget 2008)**

C'est à la Direction SNCF de prendre en charge la restauration, l'argent de notre CER doit servir à créer de nouvelles activités pour les cheminots !

Syndicalistes ou ... Patrons ?

Le comité, de par ses fonctions, a aussi la double casquette d'employeur et de syndicaliste. La gestion autant du personnel et des activités sociales doit rester une **"gestion syndicale"**, ce qui n'est pas le cas sur la région de Lyon.

Il suffirait pourtant de se rappeler ce que certains dénoncent quotidiennement dans l'entreprise et de mettre ces discours en pratique.

Sud Rail ne peut aujourd'hui (de part sa représentativité) que constater les dégâts et essayer de les combattre.

Le personnel du CE est sous payé et méprisé. Nombreux sont les salariés à temps partiel. De nombreuses luttes de ce personnel ont eu lieu, parfois longues. Chaque fois elles se sont heurtées à une direction intraitable.

Mais qu'est ce qui peut justifier que des pseudo «syndicalistes» licencient des délégués du personnel qui dérangent.

Vicenta SANZ en a fait les frais Déléguée du personnel SUD Rail au CER, elle a été licenciée en septembre 2008 par des «patrons» CGT et CFTC, élus du CER, et Vicenta est aujourd'hui au chômage ... Nous continuons la lutte à ses côtés et auprès des délégués du personnel SUD-Rail du CER de Lyon.

La baisse drastique des effectifs entraîne une baisse de la dotation sociale. Pour SUD Rail, cette subvention doit être portée à 3% de la masse salariale et doit intégrer les retraités.

SUD-Rail exige la transparence la plus totale dans la gestion des CER.

- la fin de la « république bananière » et le respect du fonctionnement du CER, du rôle et des prérogatives de ses instances (Réunion plénière, bureau, ...) et des mandats de tous les représentants des cheminot-e-s.

- la possibilité pour chaque cheminot-e de pouvoir connaître les budgets et comptes du CER.

- l'information aux cheminot-e-s des décisions prises.

- la clarté sur les embauches et les conditions sociales et salariales des personnels CER.

- la clarté et la transparence sur les contrats liant le CE au CCE aux prestataires de service.

Chaque cheminote, cheminot doit avoir une égalité d'accès aux activités sociales, culturelles et sportives.

Le CE doit faciliter la participation de tous et toutes aux activités.